

Lettre aux

directeurs d'écoles



L'évaluation positive : un levier pour la réussite des élèves et la cohérence d'équipe

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,

La circulaire de rentrée 2017 pose clairement les principes d'une nouvelle culture de l'évaluation au service des apprentissages : « La réforme des contenus d'enseignement et de l'organisation de la scolarité obligatoire impose une rénovation de l'évaluation des acquis des élèves. C'est l'un des objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République : « les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles ». Ces modalités d'évaluation plus lisibles, plus justes, plus efficaces s'inscrivent dans l'objectif d'accompagner chaque élève vers la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et culture.

Acte pédagogique à part entière, l'évaluation positive jalonne le parcours de l'élève, du cycle 1 au cycle 4. Au service des apprentissages et des progrès des élèves, elle accorde **une place centrale à l'observation** et la prise en compte de l'élève dans sa globalité. **Il s'agit d'identifier les réussites et les fragilités, de proposer et d'adapter les modalités d'accompagnement si l'on veut mettre en œuvre une évaluation pour les apprentissages.** Elle constitue en ce sens un outil indispensable à l'équipe, pour prélever des informations utiles à la continuité des apprentissages et au suivi du parcours de l'élève tout au long des cycles. L'évaluation positive ne masque pas les difficultés, elle prend en compte **l'erreur comme une étape du processus d'apprentissage.**

La démarche d'évaluation entraîne de nouvelles modalités par la mise en place en maternelle du carnet de suivi et

EXTRAITS DES TEXTES OFFICIELS

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

« Art. D. 122-3. - Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement (...) ».

BO n°27 du 2.04.2015

« Le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (publié le 2 avril 2015 au Journal officiel), les nouveaux programmes de cycle de la scolarité obligatoire, la nouvelle politique de l'évaluation des élèves et la nouvelle organisation des enseignements au collège doivent concourir à faire du collège, pour chaque élève, le tremplin vers la poursuite de ses études, la construction de son avenir personnel et professionnel, et la préparation à l'exercice de la citoyenneté (...) ».

la fiche de synthèse des acquis et du Livret Scolaire Unique en cycle 2, 3 et 4. C'est donc une nouvelle posture professionnelle qui prend appui sur des observables, ou descripteurs des progrès, pour pouvoir adapter les enseignements.

Ces **descripteurs**, que l'on trouve dans les ressources sur Eduscol, **favorisent l'articulation réelle entre bilans périodiques et bilans de fin de cycle**, attestations officielles et validation du socle commun de connaissances compétences et culture.

Parce qu'elle accorde une place centrale à l'élève dans son parcours d'apprentissage, l'évaluation positive induit une posture professionnelle visant à encourager chaque élève et participe ainsi de la construction de l'estime de soi. Ainsi, chaque élève du cycle 1 au cycle 4 sera invité à **s'autoévaluer, ou placé dans une démarche de co-évaluation**.

L'évaluation se doit d'être lisible et **compréhensible pour les parents** afin de les associer au suivi du parcours de leur enfant. Les bilans sont ainsi transmis régulièrement aux parents, des rencontres seront proposées afin de les aider à comprendre et accompagner leur enfant dans son parcours scolaire.

La démarche d'évaluation positive est un levier fondamental du **travail d'équipe qui invite ainsi à construire des cohérences et continuités** afin d'accompagner collectivement la réussite des élèves.

Chacune des rubriques de cette lettre d'information s'inscrit dans un accompagnement de cette démarche. Les équipes de circonscription sont mobilisées afin d'apporter toutes les ressources facilitant une posture professionnelle nouvelle.

Point de vigilance : rappeler ce que recouvre l'évaluation positive

- Il s'agit bien de valoriser les réussites, de dire ce qui est acquis, de manière à mettre l'élève en confiance pour développer son envie d'apprendre. On est bien dans l'intention de chercher la valeur, donner de la valeur à ce que l'on observe.
- L'évaluation positive ne signifie en rien que l'on renonce à dire ce qui ne va pas. La posture positive réside en effet dans la manière de dire, de montrer à l'élève le chemin qui lui reste à parcourir. On ne se leurre pas, on ne leurre pas l'élève, ni ses parents : les lacunes ne sont pas tues. Elles seront plutôt à identifier avec l'élève, en les présentant comme des défis à relever avec de l'aide.
- Il faut cependant que l'on soit convaincus sur le statut de l'erreur : « *une erreur, c'est une occasion de s'améliorer* » (Viviane Bouysse). Convaincus aussi que ne pas savoir fait partie du cheminement de l'apprentissage.

Repenser les modalités d'évaluation

Pour l'enseignant, évaluer s'appuie sur l'observation. Observer demande une attitude de retrait suffisant, c'est-à-dire de ne pas être complètement engagé dans ce que l'on est en train d'enseigner. Cette attitude de retrait donne alors la possibilité de concentrer son attention sur **l'élève en train d'apprendre, sur ses tâtonnements, sur la manière dont il entre dans la tâche, sur le chemin qu'il suit, sur ses erreurs et ajustements**. C'est sur ce cheminement de l'élève que l'enseignant va intervenir. Savoir ce que l'on doit observer demande de déterminer précisément ce que l'on va évaluer : attitude devant la tâche, démarches de compréhension, procédures de réalisation, méthodes de mémorisation, résultat des productions, connaissances à acquérir.

Il est donc nécessaire de sortir de pratiques d'évaluation basées uniquement sur les contrôles de connaissances de fin de séquences, voire de période, pour entrer dans des habitudes

d'évaluations formatives et sommatives sous différentes formes : spontanées lorsqu'une activité de l'élève y invite, en continu au fil du temps, planifiées selon des étapes reliées à l'avancée des apprentissages, ou à un moment déterminé avec l'aide de l'élève lorsqu'il se sent prêt à être évalué.



Pour l'élève, l'autoévaluation et la co-évaluation sont à privilégier. L'évaluation devient partie prenante de l'acte d'apprentissage. Alors, l'explicitation prend tout son sens : en effet, la métacognition va amener l'élève à chercher

comment il fait pour réussir ce qu'il réussit, et pourquoi il ne réussit pas ce qu'il ne réussit pas. L'enseignant conduit l'élève à verbaliser sa démarche et à ajuster, rectifier ses procédures, seul et avec d'autres.

Point de vigilance : ouvrir la fenêtre de l'innovation

Montrer à l'équipe, par des témoignages, des articles, des vidéos, combien l'évaluation prend des formes variées, qui font partie de la démarche d'apprentissage (voir ressources en fin de lettre). Les échanges avec d'autres écoles, en présence ou à distance, seront utiles pour aider à sortir des pratiques parfois figées. Parler aussi de l'importance des feedbacks les plus efficaces pour faire progresser : feedbacks sur les procédures (« Comment as-tu fait ceci ? », « Par quelles étapes es-tu passé ? ») ; feedbacks sur l'autorégulation (« Sur quoi t'appuies-tu pour dire que tu as fait une erreur, qu'est-ce qui te permet de savoir que tu as compris ? »).

De nouveaux écrits professionnels qui nécessitent un travail d'équipe

Les nouveaux outils d'évaluation, le carnet de suivi des apprentissages, la synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle, le livret scolaire unique, les bilans de fin de cycle balisent le parcours de l'élève par des temps de synthèse des acquis et des bilans périodiques établis selon un modèle national. Sera mise en œuvre une complémentarité entre ces différents outils, inscrits dans deux logiques : l'évaluation pour le suivi des acquis, les bilans périodiques et la validation pour les bilans de fin de cycle.

Pour le cycle 1

Un double dispositif est en place à l'école maternelle : le carnet de suivi et la synthèse des acquis scolaires à la fin du cycle 1. Le carnet de suivi des apprentissages témoigne du parcours, du cheminement de l'enfant : garder des traces du parcours d'apprentissage de chaque élève, valoriser les progrès, associer l'enfant à la compréhension de ses progrès. Ce carnet est utilisé, avec l'élève, en complémentarité des divers outils de la classe (cahier de vie, d'activités, etc.). **En fin de Grande Section, le positionnement sur une échelle de trois niveaux en maternelle (réussit régulièrement, réussit souvent, ne réussit pas encore) valide le parcours de l'élève, en prenant en compte les acquis de toute la maternelle.** La colonne « Points forts et besoins à prendre en compte » doit faire l'objet d'une **réflexion d'équipe** en maternelle et de discussions avec les enseignants de CP sur les informations utiles pour le commencement des apprentissages. Cet écrit, qui valorise les progrès et encourage les initiatives, est un support de dialogue avec l'enseignant de CP mais aussi avec la famille.

Pour les cycles 2 et 3

Le livret scolaire établi pour chaque élève en âge d'obligation scolaire est l'instrument premier pour rendre compte de la réalité des progrès des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Il comporte pour chaque cycle les bilans périodiques des acquis scolaires de l'élève (évaluation), les bilans de fin de cycle (validation) et les attestations obligatoires.

En fin de période, les acquis sont évalués par rapport aux objectifs déterminés, avec un **positionnement de l'élève sur une des quatre positions suivantes** : objectifs d'apprentissage non atteints, objectifs d'apprentissage partiellement atteints, objectifs d'apprentissage atteints, objectifs d'apprentissage dépassés. Il convient de définir le bilan du niveau auquel se positionne l'élève par rapport à ce qui est attendu.

Un exemple de « Trace de progrès pour le carnet de suivi des apprentissages » au cycle 1 :

Se repérer dans l'espace



« J'ai dessiné le chemin du parcours dans la salle de jeux ». Ethan. Décembre 2016

Commentaires de l'enseignant :

Ethan représente son parcours de motricité.

Il code son déplacement.

Décembre 2016 (Circonscription de Roubaix – Hem)

La validation de fin de cycle

Le bilan de fin de cycle indique le niveau de maîtrise des quatre composantes du premier domaine et des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en référence aux descripteurs nationaux et

suivant une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante, très bonne maîtrise. Ces bilans doivent également comporter une appréciation littérale sur les acquis scolaires du cycle.

Point de vigilance : réguler collectivement les pratiques et les écrits professionnels

Une réflexion d'équipe est à engager afin d'inscrire les pratiques individuelles d'évaluation dans une cohérence collective. Les documents d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sur Eduscol, aident à définir collectivement les critères pour le niveau 3 (maîtrise satisfaisante) en référence aux attendus de fin de cycle.

Par ailleurs, le Livret scolaire unique comporte des appréciations littérales. Celles-ci doivent porter sur ce que l'élève a fait et non sur ce qu'il est, qu'on y lise un regard positif sur son travail, et constructif pour lui donner des conseils pour progresser. Les annotations seront aussi suffisamment claires, propres à guider les familles et les enfants.

L'évaluation : lisible et compréhensible pour les familles et les enfants

Rendre compte aux parents d'élèves de la réalité des progrès des élèves tout au long de leur parcours scolaire demeure un enjeu. Le livret scolaire unique est l'instrument premier de cette restitution, tout au long du parcours, complété au final par l'obtention du diplôme national du brevet. L'évaluation positive doit s'appuyer sur des critères de réussite lisibles et compréhensibles pour tous, élèves, familles, enseignants.

La perception que les parents d'élèves ont de la multiplicité de ces outils de mesure et « d'évaluation » n'est pas clairement identifiée. La manière dont ils sont utilisés, la cohérence qu'ils dessinent de la situation de l'élève ainsi que leur mobilisation dans le dialogue et la restitution auprès des parents sont ainsi sujets à amélioration et doivent faire l'objet d'une réflexion collective d'équipe afin de construire les bases d'une

communication simple et accessible avec les responsables légaux des élèves.

Le dialogue avec les familles, la qualité et la régularité des échanges, l'explicitation du niveau de progrès de l'enfant, la compréhension des différentes attestations officielles et l'autoévaluation sont des conditions essentielles à la réussite. La communication avec les parents se fait de manière constructive : les progrès, même minimes, sont valorisés; des perspectives de progrès sont données. Néanmoins il ne s'agit pas de gommer les difficultés, il s'agit de les identifier avec les familles comme des obstacles à dépasser.

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Nord.

Guy CHARLOT

Point de vigilance : rassurer et impliquer les parents

Il est important d'expliquer que l'organisation par cycle de trois ans permet à chaque élève d'avancer à son rythme. Une attention particulière sera à porter lors de la transmission du livret aux familles peu familières de l'écrit. Ces temps d'échanges seront l'occasion de les rassurer le cas échéant sur la prise en charge des besoins de leur enfant et de leur donner toute leur place en tant que co-éducateurs.

Et comme il n'est jamais trop tôt pour aider, il sera primordial de ne pas taire aux parents les erreurs et les difficultés de leurs enfants, mais de les identifier, les évaluer au plus près et de tracer avec l'enfant le chemin pour les dépasser. C'est aussi là qu'interviennent les parents, à qui on dira : « Vous pouvez nous aider à aider. »

RESSOURCES

- Ressources départementales sur le site de la DSDEN du Nord : [Pedagogie-nord.ac-lille.fr](http://pedagogie-nord.ac-lille.fr)
- Documents d'accompagnement pour l'évaluation – Site Eduscol : [Cycle 1 - Du cycle 2 au cycle 4](#)
- Rapport du CNESCO : *L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques.* Une comparaison internationale dans les pays de l'OCDE (Décembre 2014) [Lire le rapport](#)
- Rapport IGEN : *La notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales* Cette étude a pour objet de faire un état des lieux sur les pratiques de notation et d'évaluation des acquis des élèves du primaire ou de collège, d'en mesurer les évolutions, d'identifier les résistances et d'en comprendre les fondements. (Juillet 2013) [Lire le rapport](#)
- Évaluer « pour les apprentissages » - François Muller : [Vidéo](#)